	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

<p>QUALITEVET</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION 16 NOVEMBRE 2023</p>


PRESENTS :

BERDER Caroline - ONIRIS BISBARRE Corinne - CNOV BOUCHER Samuel - SNVECO BRARD Christophe - SNGTV BUSSIERAS Françoise - SNVEL	MANGOLD Laurent - AVEF MASO Djenne - ENVA ROSSET Emilie - VETAGROSUP ROUSSELOT Jean-François - AFVAC SANS Pierre - ENVT SCICLUNA Claire - AVEF
---	---

ABSENTS EXCUSES :

	Représenté par
ADAM Cécile - DGAL BASTIEN Jacqueline - SNGTV BEATA Claude DEGUEURCE Christophe - ENVA BEATA Claude - ZOOPSY DEFLESSELLE Laurence - ONIRIS DESQUILBET Loic GUERIN Jacques - CNOV JAUREGUY Corinne - SNVECO LOUF Charles François - AVEF MASSAL Nicolas - ZOOPSY PERRIN Laurent - SNVEL BOSSY Mireille - VETAGROSUP	MASO Djerene BERDER Caroline BISBARRE Corinne - CNOV MANGOLD Laurent - AVEF BUSSIERAS Françoise - SNVEL ROSSET Emilie

Début de la réunion - 14 h 10

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

1. Validation des comptes-rendus du CA et AG du 1^{er} juin 2023 :

Une version 2, corrigée par le bureau, des comptes-rendus de l'AG et du CA QUALITEVET du 1^{er} juin 2023 a été envoyée avec les convocations et l'Ordre du jour le 13 novembre 2023 à l'ensemble du CA pour relecture.

Les membres du CA n'ont aucune remarque ni correction à demander.

Les comptes-rendus de l'assemblée générale et du conseil d'administration du 1^{er} juin 2023 de QUALITEVET sont adoptés à l'unanimité.

2. Point financier – trésorière : Françoise BUSSIERAS

Les soldes en banque de QUALITEVET étaient de 46 025,80 € au 31/12/2022 et 28 353,26 € au 30/04/2023.

Inclus dans ce solde, ceux des groupes de travail qui bénéficient d'un financement particulier et dont les soldes au 30/04/2023 étaient respectivement :

- Groupe hygiène : 3631 €
- Groupe analyses biologiques : 13 604 €
- Groupe biocides : 1 636 €

Soit un solde en banque, sans tenir compte des financements des groupes de travail, de 12 854 €.

Le 1^{er} juin 2023, des cotisations restaient à percevoir pour un montant de 2 750 €, auxquelles devait s'ajouter le second tiers de la subvention du groupe de travail biocides.

• **Recettes 2023 :**


Cotisations 2023 : pour rappel la cotisation 2023 a été fixée à 660 € TTC.

Au 16 novembre 2023, 9 cotisations sur 11 ont été réglées.

Restent à percevoir :

- Cotisation SNGTV : une relance a été effectuée par Christophe BRARD le 28/09/2023 ; il va relancer le trésorier de la SNGTV.
- Cotisation ONIRIS : l'appel de cotisation a été déposé sur CHORUS le 10/10/2023 ; Caroline BERDER va se renseigner.

Subvention du groupe Biocides : le second tiers de la subvention a été versé le 15/08/2023, soit un montant de 16 124 €.

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

- **Appels de cotisations :**

L'appel de cotisation 2024 pour les 4 écoles va partir dans les jours à venir afin que la dépense puisse être inscrite à leur budget.

Les appels de cotisations 2024 des autres membres de QUALITEVET partiront en début d'année.

Pour rappel, la cotisation 2024 a été fixée lors de l'AG du 1^{er} juin 2023 à 660 euros TTC.

- **Dépenses 2023 :**


- Création du nouveau site internet par INFOTEL : le solde de 13 770 € a été réglé.
- Guide Biocides : la facture Shutterstock mise au compte du site Internet est à réintégrer dans les dépenses du groupe Biocides, effectuées pour la création des brochures du Bloc 1 du guide Biocides et à retirer des dépenses du site Internet.
- Guide analyse biologique : une facture de la graphiste, d'un montant de 1260 € TTC, a été réglée par erreur deux fois. Laurent MANGOLD va s'entretenir avec la graphiste Cécile GAURY et voir quelle solution apporter.
- Comptable : le comptable n'avait pas présenté sa facture en 2022 ; QUALITEVET a donc réglé deux factures de 250 euros TTC en 2023, correspondant aux frais d'expert-comptable 2022 et 2023.

- **Frais bancaires :**

- Les négociations sur les frais bancaires avec la BNP, banque actuelle de QUALITEVET, n'ont pas abouti ; il semble impossible d'obtenir des remises trimestrielles et la BNP propose d'augmenter les frais de gestion de 17,30 € par mois pour offrir la possibilité à la trésorière de se connecter au compte par internet.
- La trésorière propose en conséquence d'envisager de changer d'établissement bancaire pour LCL.

Le CA de QUALITEVET vote à l'unanimité la décision de changer de banque et de transférer le compte de la BNP vers LCL.

Le CA charge la trésorière de procéder aux démarches pour ce changement.

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

- **Bilan financier des groupes (donné en HT)**

- Groupe Hygiène
 - subvention : 38.000 €
 - dépenses : (34.369) € HT
 - solde : 3.631 € HT
- Groupe Biologie
 - subvention : 20.000 €
 - dépenses : (6.496) € HT
 - solde : 13.504 € HT
- Groupe Biocides
 - subvention : 32.248 € (15/12/2021 et 15/08/2023)
 - dépenses : (17.760) € HT
 - solde : 14.488 € HT

Le groupe de travail « Guide des bonnes pratiques des Analyses Médicales en établissement de soins vétérinaires » dispose d'un solde positif de 13 504 € ; une partie de ce budget sera consacrée à la mise en ligne du Guide sur le site internet de QUALITEVET.

- **Solde bancaire :**

Le solde en banque au 31/10/2023 était de 39 312 €.

Auquel il faut retrancher les budgets propres aux groupes de travail (Hygiène 3631 € - Biologie 13504 € et Biocides 14488 €).

Le solde comptable de QUALITEVET est donc de 7689 €.

Auquel il faut retrancher la facture d'INFOTEL reçue il y a 48 heures, correspondant à l'achat de 10 tickets destinés à financer la maintenance et les modifications et ajouts sur le site Internet pour un montant de 5160 € TTC.

Et auquel il faudra rajouter les deux cotisations 2023 restant dues pour un montant de 1100 €.


Le CA de QUALITEVET n'a aucune remarque sur la présentation du point trésorerie.

3. Groupes de travail

a. GBPMV – Guide des Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire :

- **Mise en ligne et dysfonctionnements du site – Corinne BISBARRE – Laurent MANGOLD**

INFOTEL, en charge de la reprise du site GBPMV a rencontré tout au long des travaux des difficultés importantes qui sont apparues au fur et à mesure des migrations de l'ancien site vers le nouveau.

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

QUALITEVET et INFOTEL ont eu à faire face à une conjonction de faits (hébergeurs, configuration du site ...) mais ces difficultés sont en train de se solutionner et INFOTEL est parvenu à trouver toutes les solutions aux problèmes rencontrés successivement. Ces difficultés expliquent un certain retard dans les travaux, mais la formation assurée par la SNGTV a pu se dérouler normalement.

- **Mise à jour du site par la SNGTV - Jacqueline BASTIEN – Christophe BRARD**

La révision des fiches est toujours en cours, dans l'attente de la parution de la partie réglementaire du code de la santé publique concernant le médicament vétérinaire. Pour mémoire, le règlement européen du 11 déc. 2018 est entré en vigueur en 2022.

La SNGTV a relevé une erreur sémantique dans le message de mise en garde quant à l'utilisation du site et sa prochaine mise à jour, inséré à la demande de l'Ordre avant d'atteindre le GBPMV ; elle demande qu'une correction soit effectuée.

Le Président de la SNGTV reprendra le texte, identifiera la correction à faire et l'enverra à la SG QUALITEVET qui chargera INFOTEL d'effectuer la modification.
La SG de QUALITEVET demandera un devis à INFOTEL avant d'effectuer les travaux.

b. Nuage de mots « Valeurs communicantes de QUALITEVET » :


La liste de mots illustrant les valeurs communicantes de QUALITEVET, votés par les membres du Conseil d'administration a été arrêtée. Une mise en page sous la forme d'un « nuage de mots » a été proposée par le Président.

Le Conseil d'administration valide la présentation « nuage de mots » proposée.
Le Président enverra le fichier à la SG qui le transmettra à INFOTEL et demandera un devis pour la publier sur l'accès public du site QUALITEVET.
Le Conseil d'administration missionne le bureau pour choisir l'endroit le plus judicieux où faire apparaître cette illustration.

c. Groupe de travail Analyses médicales en établissement vétérinaire – Guy HANNOTTE

Guy HANNOTTE a procédé aux dernières relectures et corrections et a envoyé la version finale du guide au bureau de QUALITEVET. Cette version est présentée au Conseil d'administration. QUALITEVET doit désormais assurer la promotion et la diffusion de ce guide.

La SG renverra le guide des analyses médicales à l'ensemble du CA.

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

La SG de QUALITEVET contactera Guy HANNOTTE afin de valider avec lui et le bureau un cahier des charges détaillant la présentation du guide sur le site de QUALITEVET. Le guide devra pouvoir être consultable et téléchargeable dans son intégralité, pour une lecture page à page, puis téléchargeable et consultable par chapitre.

Voir avec INFOTEL s'il est possible d'atteindre un numéro de page à partir du sommaire.

Demander un devis des travaux à INFOTEL ; les frais de mise en ligne seront à imputer au budget du groupe de travail.

Il s'agit d'un ouvrage de référence de haute qualité, donc une édition papier en format livre serait utile. Le guide contient des informations importantes à connaître pour une bonne utilisation de la biologie au sein des établissements de soins vétérinaires et garantir des résultats de qualité. Il n'est pas opposable.

La SG de QUALITEVET demandera des devis d'impression papier à partir de la version PDF ; le CA étudiera ces devis et décidera, lors de sa prochaine réunion, de la faisabilité du projet.

Il n'est pas envisageable de condenser la version finale livrée par la maquettiste pour diminuer le nombre de pages et le coût des impressions. La version actuelle fait 188 pages.

Le groupe de travail « Hygiène » avait fait imprimer 10000 exemplaires de son guide de 68 pages. Il conviendrait de demander des devis pour l'impression de 300, 5000, 7000 et 10 000 exemplaires. Le budget résiduel du groupe de travail pourrait être consacré à ces impressions.

La question se posera d'une vente du guide papier par exemple à prix coûtant.

Il faudra ensuite :

- Décider d'une « campagne » de communication – promotion – diffusion du guide.
- Remercier Guy HANNOTTE et l'ensemble des rédacteurs bénévoles – enseignants de l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE.


d. Anesthésiques volatils - Claire SCICLUNA

Le groupe rencontre quelques difficultés de fonctionnement. Des membres « dissidents » risquent d'emmener la profession vers une législation applicable contraignante : Catherine ROY dirige des études auprès de la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France) sans toujours informer le groupe de travail ; un « guide » de la CRAMIF est en cours de rédaction, dont Catherine ROY et Luca ZILBERSTEIN sont les relecteurs. QUALITEVET et Claire SCICLUNA ne sont pas informés de ces travaux.

Il n'existe pas à ce jour de législation applicable à la profession vétérinaire.

La CRAMIF a présenté les résultats des mesures effectuées en cliniques et CHV canins à un panel de cliniques dont certaines n'ont pas participé aux tests de mesures.

QUALITEVET peut tenter de travailler directement avec la CRAMIF et de rédiger un guide pratique qui identifie les points à améliorer, afin de tirer la profession vers le haut ; la CRAMIF a été contactée

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

par Claire SCICLUNA et semble d'accord pour participer au groupe de travail « anesthésiques volatils ». Travailler avec la CRAMIF et rédiger ce guide avec elle apparaît comme la meilleure solution. Claire SCICLUNA contactera donc la CRAMIF afin de rédiger rapidement un guide pratique permettant aux vétérinaires en exercice de trouver des solutions pour améliorer l'existant.

L'AFVAC a créé un groupe de travail « Ecoresponsabilité » : la coordinatrice de ce groupe travaille au CHV d'ANNECY (DV Adeline LASSART – anesthésie des NAC). Le prochain congrès de l'AFVAC accueillera un stand « Ecoresponsabilité », avec un espace pour échanger sur ces problématiques. Dans ce but, le groupe « Ecoresponsabilité » de l'AFVAC a travaillé avec ECOVETO afin de rédiger des posters, dont l'un traite des anesthésiques volatils (un autre de l'hygiène), avec pour mission principale de conseiller de vérifier les fuites sur les appareils. Jean François ROUSSELOT a relu les posters, et a demandé à retirer un grand nombre de données issues d'ECOVETO pour ne garder que celles utiles aux vétérinaires participant au congrès, dans une optique de rendre les conseils pratiques applicables à la profession. Il a aussi pour projet de pousser en avant le travail sur l'hygiène de QUALITEVET.

Il faut noter que les posters traitant des anesthésiques volatils et de l'hygiène ont été relus et validés par les DV Catherine ROY, Luca ZILBERSTEIN (membres du groupe de travail anesthésiques volatils) et par la CRAMIF, sans que QUALITEVET en ait été informée.

De son côté, le SNVEL a lui aussi des relations avec la CRAMIF et le DV Catherine ROY est toujours en relation avec ce dernier pour ce qui concerne la radioprotection.


La problématique étant d'importance majeure, avec des enjeux réels pour l'ensemble de la profession, il est décidé d'organiser une réunion avec la CRAMIF dans les locaux de l'Ordre, en présentiel, avec le bureau de QUALITEVET, le président de l'Ordre et les présidents des organisations techniques vétérinaires. Le but de la réunion est d'assoir politiquement le sujet des anesthésiques volatils. La présence d'un spécialiste serait intéressante. Une communication de la CRAMIF sous la forme d'un Webinaire est prévue début 2024.

La profession doit montrer à la CRAMIF qu'elle est impliquée dans cette problématique ; une présentation des premiers résultats a déjà été faite par Claire SCICLUNA lors du congrès international d'anesthésiologie vétérinaire (avec l'accord de la CRAMIF quant à l'utilisation de certains de leurs résultats). Il faudra envisager d'écrire des articles dans la presse professionnelle afin de prouver à la CRAMIF que les vétérinaires s'emparent du sujet ; il faudra aussi mettre en avant de nos pratiques de prévention.

e. Biocides - Corinne BISBARRE :

Le groupe de travail avance :

- le second tiers de la subvention a été accordé par le bureau des associations du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.
- les travaux sont présentés environ une fois par trimestre par le DV François JOLIVET, élu du CNOV, responsable de la mission « PNSE 4 » (Plan National de Santé Environnement) en charge de suivre le bon avancement des travaux de l'action 4 de l'axe 1 « s'informer, se former et informer

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

sur l'état de notre environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes », qui a pour titre « informer les propriétaires d'animaux sur l'utilisation des produits biocides ». Les présentations fournies par le groupe de travail sont bien accueillies.

En cette fin d'année 2023 :


Le bloc 1, correspondant à la rédaction de 3 affiches destinées aux salles d'attentes des établissements de soins vétérinaires (déclinées en animaux de rente – animaux de compagnie – chevaux) et de 3 brochures à destination des clients de ces établissements de soins vétérinaires est désormais terminé ; la maquettiste Cécile GAURY a livré les documents finalisés.



Les documents ont été livrés au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires qui finance les travaux, afin d'obtenir son ultime validation avant diffusion et mise en ligne sur le site QUALITEVET. Le groupe de travail est en attente de sa réponse.

INFOTEL a été contacté afin d'obtenir un devis pour la mise en ligne de ce bloc 1, qui sera consultable dans la partie publique du site et dans la partie réservée aux vétérinaires ; cette dernière partie accueillera ensuite le bloc 2 réservé aux personnels (vétérinaires et ASV). Les QR Codes présents sur les affiches et brochures devront ramener les lecteurs à la partie publique du site.

Le groupe de travail va par ailleurs demander des devis pour imprimer a minima les affiches, qui pourraient être distribuées aux établissements de soins en utilisant le canal des centrales d'achats, comme QUALITEVET l'avait fait pour le guide « Hygiène ».

 QUALITEVET	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

Dès que le bloc 1 sera en ligne, l'ensemble des organisations professionnelles pourront, comme pour le guide « Analyses médicales en établissement de soins vétérinaires », inciter la profession à télécharger et utiliser les documents.

La rédaction du bloc 2 a commencé. Le travail pour l'instant se déroule sans retard.

Le bloc 3 concernera des diaporamas destinés à être diffusés dans les salles d'attente des établissements de soins vétérinaires.

ANIMAUX DE PRODUCTION ET BIOCIDES
 VOTRE ELEVAGE,
 VOTRE ENVIRONNEMENT,
 VOTRE SANTE

QU'EST-CE QU'UN BIOCIDÉ ?

Les « produits biocides » regroupent un ensemble de produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes vivants considérés comme nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre, par une action chimique ou biologique.

Par nuisible, on entend des organismes et agents pathogènes dont la présence n'est pas souhaitée ou qui produisent un effet nocif pour l'homme, ses activités ou les produits qu'il utilise, pour les animaux ou l'environnement.

Bien que ciblant ces organismes considérés comme nuisibles, les biocides sont par leur destination, des produits actifs susceptibles d'avoir des effets sur le vivant dans son ensemble, y compris l'homme, l'animal ou la biodiversité.

CHEVAL ET BIOCIDES
 VOTRE CHEVAL,
 VOTRE ENVIRONNEMENT,
 VOTRE SANTE

QU'EST-CE QU'UN BIOCIDÉ ?

Le terme de biocide est composé de «**BIO** : la vie » et «**CIDE** : qui tue ». Étymologiquement, un biocide est donc un produit destiné à tuer un être vivant.

Les « produits biocides » regroupent un ensemble de produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes vivants considérés comme nuisibles.

Les nuisibles sont des organismes dont la présence n'est pas souhaitée ou qui produisent un effet nocif pour l'homme, ses activités, pour les animaux ou l'environnement. Par une action chimique ou biologique, les biocides en préviennent l'action et les combattent. Ils sont donc susceptibles d'avoir des effets sur le vivant.

ANIMAL DE COMPAGNIE ET BIOCIDES
 VOTRE ANIMAL,
 VOTRE ENVIRONNEMENT,
 VOTRE SANTE

QU'EST-CE QU'UN BIOCIDÉ ?


Le terme de biocide est composé de «**BIO** : la vie » et «**CIDE** : qui tue ». Étymologiquement, un biocide est donc un produit destiné à tuer un être vivant.



4. Questions diverses

a) Groupe RSE (Responsabilité sociale des entreprises) de QUALITEVET :

Le groupe de travail n'est pas encore constitué et il n'y a pas à ce jour de liste de participants.

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

Françoise BUSSIERAS et le SNVEL sont nommés pilotes du groupe. Sandrine LYONNET, au courant des parties prenantes entre les ministères la secondera dans ce travail ; en fonction des sujets traités, elle désignera les personnes les plus motivées et qualifiées pour diriger les sous-groupes. Jean Yves GAUCHOT et Véronique LUDDENI se sont déclarés intéressés par le travail.


Concernant l'intitulé du groupe de travail, QUALITEVET décide de créer un groupe « Responsabilité Sociétale des Entreprises – RSE » avec des sous-groupes de travail qui s'empareront de thèmes spécifiques traitant de l'écoresponsabilité, du bien-être au travail, de la santé au travail ... En créant un groupe de travail « RSE » au sens large, l'intitulé risque de diluer les responsabilités. Il conviendra de choisir des cibles distinctes, et le groupe devra lister les sujets et les traiter successivement.

Le RSE est un thème syndical, et le SNVEL est légitime à être leader dans le domaine.

- ➔ Il faut cadrer les demandes des « sous-groupes » afin que chaque organisation puisse relayer l'information et la demande de participants auprès de ses adhérents pour trouver des participants. Françoise BUSSIERAS, responsable du groupe rédigera les demandes sous un format « offre d'emploi ».
- ➔ Il sera nécessaire de hiérarchiser les différents sujet.
- ➔ Il faudra aussi recruter un pilote pour chaque sujet, qui soit le plus compétent pour traiter le sujet et former un groupe.

Exemples – Idées :

- 1) **Ecoresponsabilité** : à mettre en place rapidement pour relayer celui de l'AFVAC ; la profession a besoin de conseils au regard des attentes de ses clients. Le guide « Ecoresponsabilité » pourrait être le prolongement logique du guide « Hygiène ».
- 2) **Maternité** : le projet serait de rédiger des fiches de bonnes pratiques pour les consœurs enceintes : guide non opposable comme tous les guides QUALITEVET mais pouvant aussi être utilisé par les auxiliaires vétérinaires, voire nos clientes. Il faudra bien en définir le périmètre. Le droit du travail et la protection sociale ne seraient pas abordés car ces thèmes restent du ressort du SNVEL. QUALITEVET doit traiter uniquement des aspects techniques et scientifiques.
- 3) **Zoonoses émergentes : en regroupant les maladies**
 - a. **Leptospirose** : il existe un groupe dépendant du RFSa (Réseau Français pour la Surveillance Animale) qui traite de la leptospirose. Il n'y a donc pas de groupe à créer, mais QUALITEVET pourrait demander l'autorisation de publier une fiche sur son site. Par ailleurs il faudra contacter les 4 directions des ENVF qui ont été sollicitées par un laboratoire qui commercialise un vaccin humain et incite à la vaccination au sein des EBVF.
 - b. **Comité Fièvre Q** : le travail de ce comité est mené en lien avec la SNGTV; là encore il pourrait être intéressant de récupérer les extraits « maternité » pour QUALITEVET.
 - c. **Brucellose**

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 16 novembre 2023 Visio-conférence	Date de diffusion 28 mai 2024

b) Commission de radioprotection :

La commission de radioprotection va se réunir, à la demande de l'ASN (Autorité de Sureté Nucléaire) qui désire présenter à la profession les conclusions d'une réflexion qu'elle a menée sur le statut de collaborateur libéral au regard de l'organisation de la radioprotection. L'objectif est de rédiger des recommandations.

La commission de radio protection est constituée de :

- CNOV : le Président Jacques GUERIN – La commission prévention des risques Corinne BISBARRE.
- SNEVEL : le Président Laurent PERRIN – Françoise BUSSIERAS et Joelle FINEZ.
- AVEF : Le Président Charles François LOUF - Fabrice AUDIGIE et Laurent MANGOLD.
- AFVAC : le Président Jean François ROUSELOT - une imageure Hélène GALOIS BRIDE.
- Les quatre Ecoles Nationales Vétérinaires : Fabrice AUDIGIE pour l'ENVA – Pierre SANS pour l'ENVT, ONIRIS et VETAGROSUP.

Dès que la SG de QUALITEVET disposera de la date de la réunion, elle en informera les membres de la commission ; la réunion se tiendra au siège du CNOV.

**LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ET LE PROCHAIN CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE QUALITEVET SE TIENDRONT EN PRESENTIEL**

Au siège du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires
34 rue Breguet – 75 011 PARIS

Le mardi 28 mai 2024

De 14 H 00 à 17 H 30

Fin de la réunion – 17 h 45